

## Une semaine en poésie pour être au monde, prendre le monde

Du 3 au 8 octobre a eu lieu une semaine de formation autour de la **POESIE**, fruit d'un travail partenarial professionnel et joyeux : exemplaire ,  
entre

la DSDEN, l'OCCE, le TGAC avec la participation de l'Espace des Augustins et de La Muse

Dans un premier temps, lundi et mardi, nos jeunes collègues (PES) ont été accueillis à La Muse de Bressols et ont pu vivre d'authentiques expériences esthétiques et artistiques autour de l'astre poésie : pratiques, rencontres, connaissances ont été conjuguées pour faire vivre le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel (PEAC) et la visée du 100% EAC. Le public était composé de professeurs des écoles stagiaires, d'animateurs du périscolaire et d'artistes.

« **La fabrique des chimères : la poésie à travers les arts** » a vécu au rythme d'ateliers :

- « **Illustration et poésie** » avec **Mélusine Thiry**, illustratrice, créatrice de décors.
- « **Musique et poésie** » avec **Mathieu Hornain**, musicien vidéaste.
- « **Carnet et poésie** » avec **Pierre Soletti**, poète.
- « **Danse et poésie** » avec **Marianne Masson**, danseuse.

Le mercredi après-midi a eu lieu la présentation du projet départemental « **Aux Arts citoyens-Echappées poétiques** » co-construit aussi avec les partenaires cités plus haut. 73 classes s'y sont inscrites avec comme objectif de « réécrire artistiquement » une poésie du corpus proposé sur le thème d'actualité permanente : Frontière(s).

Enfin et sans doute surtout, du mercredi soir au samedi midi, l'OCCE a organisé ses « **Escapades en poésie** », stage national à St Nicolas de la Grave : temps suspendus de beautés partagés avec les **frères Soletti et Mélusine Thiry** à l'écoute du monde comme pour faire trace dans des carnets de poésie, traces qui marquent déjà l'absence...



Animation pédagogique  
 "Aux arts citoyens, échappées  
 poétiques".



La fabrique des chimères, les 3 et 4 octobre



Les escapades en Poésie à St Nicolas de la Grave



direction des services  
 départementaux  
 de l'éducation nationale  
 Tarn-et-Garonne



Coopérons dès l'École  
 ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE  
 TARN-ET-GARONNE



# Festival les Animés [www.lesanimes.fr](http://www.lesanimes.fr)



**Les Animés**, une manifestation originale autour du cinéma d'animation proposée par l'association [EIDOS Cinéma](http://www.eidoscinema.com) pour découvrir autrement le cinéma d'animation en région Occitanie.

Dans le cadre de la [Fête du Cinéma d'Animation](#) et *Les toons débarquent*,

Venez échanger avec de jeunes créatifs, étudiants, chercheurs et professionnels du cinéma d'animation autour de rencontres et séances spéciales,

Explorez les chantiers de fabrication du film d'animation au sein de l'exposition *Black Box, les lieux d'inventions cinématographiques*,

Participez à des ateliers scolaires et tout public pour réaliser un court-métrage ou faire le bruitage de films en direct,

Votez pour le prix du public *Tremplin Jeunes Talents d'Oc'*,

Découvrez en avant-première des films de courts et longs-métrages d'animation pour tout-petits, jeune public, ados, adultes,

Et venez assister à un ciné-concert inédit !

**Du 12 au 29 octobre**

A chacun sa séance, quel que soit votre âge, entre amis, en famille, avec votre classe, laissez-vous surprendre par un cinéma qui peut dire le monde mais aussi le rêver.

# Appel à candidature pour recevoir un artiste en résidence d'écriture



Le Centre national du Livre, en lien avec le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, relance en cette rentrée 2022 le dispositif de résidences d'auteurs en milieu scolaire.

La Résidence d'auteur à l'École repose sur un partenariat étroit entre un auteur, une école ou un établissement scolaire du second degré et s'inscrit dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire, notamment un projet lié à la lecture, impliquant si possible plusieurs enseignants.

Elle s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle et concerne les classes ou groupes classes des écoles élémentaires (cycles 2 et 3), les collèges et les lycées (lycées d'enseignement général et technologique, lycées polyvalents et lycées professionnels) publics et privés sous contrat.

Nous vous rappelons enfin que les actions menées en EAC doivent être recensées dans l'application ADAGE.

Modalités de participation:

Avant le **10 novembre 2022**, les professeurs intéressés pour participer à une résidence d'auteur s'inscrivent sur la plateforme :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/residence-auteur-ecole-2022-2023>

Les candidatures des écoles et établissements ayant pris contact avec un auteur pour mettre en place une résidence seront instruites en priorité. Cet auteur devra avoir candidaté de son côté auprès du CNL.

Dans le cas où aucun contact n'aurait été pris, le comité national de sélection s'engage, autant que faire se peut, à privilégier les candidatures des classes situées à proximité immédiate du domicile des auteurs, afin de limiter les frais de déplacement.

Le CNL attribue la rémunération à l'auteur, d'un montant de 2000 € bruts. Les frais inhérents aux déplacements et repas de l'auteur et/ou à son hébergement doivent être pris en charge par l'école ou l'établissement d'accueil.

Vous retrouverez les modalités d'inscription et de déroulement concernant ces résidences sur le site de la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC Toulouse).

Suivre le lien : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/residences-dauteurs-lecole>